

Monsieur le Sénateur, Cher Pascal
Monsieur le député, Cher Gérard
Madame Monsieur les conseillers départementaux, Chère Agnès, Cher Guillaume
Monsieur le Président de la com-com Caux Austreberthe, Cher Christophe
Mesdames, Messieurs les maires et élus, chers tous
Messieurs les représentants de la Gendarmerie, de la police et des Sapeurs-Pompiers
Mesdames et Messieurs les présidents ou représentants des associations.
Madame la directrice de l'école Albert Malet, Chère Hélène
Mesdames, Messieurs,
Ma chérie, Chère Dominique, je dis chère « c'est plus lié à la carte bleue » je déconne.

Lorsque la cérémonie des vœux arrive à Limésy, c'est toujours le dernier vendredi de janvier, pour la plupart des élus, le marathon de janvier se termine, et c'est encore le cas en 2025, puisque le dernier vendredi se trouve le 31 janvier.

Il y a quelques semaines, je réfléchissais à la présentation des vœux 2025, me demandant quel angle d'attaque je pouvais prendre ou donner à mon propos cette année. J'ai relu les différents mots que je vous ai présenté lors de ces dernières années pour éviter de me répéter.... Et puis une question s'est imposée à moi.

Qu'est-ce qu'un village de campagne : est-ce que c'est un nom sur une carte ? Est-ce que c'est une église et son clocher, ses demeures pittoresques, son château, son équipe de foot ? Peut-être un peu tout cela à la fois, mais qu'est-ce qui en fait un village attractif, ou plutôt de quoi a besoin un village de campagne pour vivre, et vivre le mieux possible ?

Une école tout d'abord, souvent lorsqu'un village n'a plus d'école on dit de lui qu'il meurt ?

Une vie associative, sportive, culturelle, sans cela il devient vite un village dortoir ?

Des services publics, ou des services rendus au public, une poste, mais aussi des commerces de proximité, des services périscolaires, centre de loisirs, des prises en charge pour la petite enfance, des services médicaux et paramédicaux.

C'est un peu le profil de Limésy qui se révèle derrière cette description ; pourtant rien ne se décrète, cela ne se fait pas en un jour, c'est une démarche, une volonté politique, mais politique au sens étymologique du terme, « organisation de la vie de la cité » qui se construit petit à petit.

Conseiller municipal depuis 1995, puis adjoint de Joel Cois en 2007 et maire depuis 2014, j'ai regardé, observé, j'ai voulu comprendre, je me suis formé, j'ai appris, et je me suis forgé des convictions. Comment transformer cette vision de mon village en action concrète, comment faire évoluer notre commune afin de faciliter la vie de mes administrés. C'est ce dessin qui n'a jamais cessé de m'animer, qui me pousse à me battre au quotidien.

C'est ce que nous avons essayé de faire, avec mon conseil municipal, durant ces dernières années. C'est d'abord et avant tout un travail d'équipe. Le maire et son conseil n'ont pas vocation à tout faire seuls dans la commune, ils sont là pour mettre en relation, être facilitateurs, pour susciter, aider ; pour peu que l'intérêt privé des uns ou des autres rejoigne l'intérêt général, l'intérêt commun.

Cette mutation a commencé en 2013/2014 avec le regroupement des commerces sur la RD 142, opération due à un investisseur privé sur une friche tertiaire où devait s'installer une casse automobile, implantation à laquelle je m'étais opposé.

Puis nous avons favorisé, aidé, une initiative individuelle, consistant en la création d'une MAM, maison d'assistantes maternelles, augmentant par là-même le potentiel et la diversité des prises en charge de la petite enfance. Le bailleur social LOGEAL nous a donc suivi dans la réhabilitation de l'ancienne boulangerie, commerce et dépendances soit environ 160m² en une surface pour accueillir cette MAM. Réhabilitant en même temps un logement à l'étage.

Ensuite ce fut la rénovation, agrandissement des écoles, en regroupant maternelle et primaire, en mutualisant les services et en minimisant l'emprise foncière, par la démolition de structures existantes, la surélévation de 2 classes au-dessus d'une classe existante et d'un préau.

Parallèlement à tout cela nous avons travaillé à construire les services autour des temps scolaires, en créant les accueils périscolaires, en professionnalisant ce service. Qu'est-ce que cela veut dire ? Nous avons embauché progressivement 1 puis 2 animateurs diplômés, nous avons ensuite ouvert un service de centre de loisirs le mercredi. Je me souviens, au début il n'y avait que 3 puis 4 enfants... Nous avons réorganisé tout l'accueil périscolaire en ouvrant aussi un centre de loisirs sans hébergement, les 400 coups, durant les périodes de vacances scolaires. Nous sommes passés à 4 animateurs permanents dont un directeur et des animateurs en renfort lors des vacances ou le mercredi. Nous accueillons aujourd'hui jusqu'à 70 enfants. Réaliser progressivement tous ces projets a permis d'en évaluer le bien-fondé, en mesurer l'efficacité, en apprécier le coût bénéfice/risque ou bien même revenir en arrière si besoin.

Dans le même temps nous avons toujours soutenu, accompagné les associations sur la commune, nous avons aussi favoriser l'émergence de nouvelles activités, de nouveaux clubs, de nouvelles associations. Ce soutien se mesure aussi bien financièrement, par les subventions de fonctionnement que nous leur octroyons et qui n'ont pas diminué, que physiquement, en mettant à leur disposition tout le patrimoine communal, afin que celles-ci puissent se développer, évoluer au mieux dans notre collectivité. Cela ne veut pas dire accepter tout et n'importe quoi. Cette vie associative, riche, n'existe que par et grâce aux bénévoles qui s'investissent sans compter, ils savent, je pense, combien je les remercie, ça va s'en dire, mais c'est mieux en le redisant.

Puis il y eut la construction, avec LOGEAL, du nouveau quartier le clos du Noyer, 24 logements, 24 familles, sur une ancienne friche agricole au cœur du bourg, ancienne cour de ferme avec une « maison de maître ». Autour de maison de ville et d'un petit collectif ce nouveau quartier ainsi édifié, accueille, ses résidents dans un soucis de mixité sociale, propriétaires ou locataires.

On a aussi connu le jeu des chaises musicales, recyclant les locaux, les réaménageant, les transformant, il en fut ainsi pour l'accueil périscolaire, nouvelle cuisine du foyer rural, nouvelle bibliothèque, la salle d'activité au périscolaire en demi-sous-sol, le club des ados. Qui vient d'ouvrir ses portes, et que vous pourrez visiter tout à l'heure. Cette structure ados ne sera pas en accès « libre », les ados qui seront accueillis seront accompagnés par un animateur du pôle jeunesse, elle est réservée aux ados de Limésy, ces derniers pour adhérer doivent s'acquitter de frais d'inscription et signer le règlement intérieur. Je veux remercier les animateurs, animatrices, mais aussi les ados ainsi que les parents qui ont participé à la rénovation de ces locaux, et ceux qui ont donné du mobilier.

Dans la continuité de ces actions, en 2024 nous venons d'ouvrir la maison du « bien-être ». Construite elle aussi sur une ancienne friche, maison et bâtiment, c'est une surface de presque 400 m² au sol, qui accueille des professionnels paramédicaux, 4 kinés, 3 infirmières, 2 psychologues, une orthophoniste, un institut de massage bien-être, aujourd'hui nous sommes en négociation avec un ostéopathe et une réflexologue. J'ajouterai que 6 logements ont été créés au-dessus ainsi qu'une « case » au 1^{er} étage destinée aux services de la mairie de 70 m² environ, pour y recevoir des bureaux, lorsque celle-ci redescendra ses services administratifs, les rendant accessibles PMR.

Un seul but à tout cela : renforcer l'attractivité, la visibilité de notre commune, et faire en sorte que chacun puisse se sentir bien, et donc vivre mieux à Limésy.

Vous l'aurez peut-être noté, je vous parle beaucoup d'anciennes friches, agricoles, tertiaires, commerciales. On peut constater que bien avant la loi « climat et résilience » de 2021 avec le ZAN zéro artificialisation nette, Limésy était précurseur. Cette sobriété foncière n'a jamais été une fin en soi, ni un aboutissement, simplement une nécessité, un souhait, le besoin d'être raisonnable. Lorsque j'entendais que la valeur d'un département français, en superficie disparaissait régulièrement à cause de l'urbanisation, de la bétonisation, je m'interrogeais, « que préparons-nous pour nos enfants et petits-enfants ? ». Cette volonté a été relevée dans un article « Limésy commune pionnière de la sobriété foncière », paru en octobre 2024 dans la gazette des territoires, pour la banque des territoires.

Je voudrais avoir un mot pour nos financeurs, l'Etat au travers de la DETR et du DSIL, le conseil départemental, la communauté de communes, bon nombre de ces projets n'auraient jamais vu le jour sans leur soutien, je veux qu'ils sachent combien je les remercie pour leur aide, leur accompagnement, leur confiance.

Pour terminer sur le passé et 2024, et avant d'aborder 2025 et si je devais retenir un bonheur, une réussite mais aussi une désillusion un échec, je ne retiendrai non pas 2 événements, mais un seul : la construction de la « maison du bien-être »

Je m'explique : un bonheur, une réussite à plusieurs titres, sur le plan architectural, LOGEAL, à qui nous avons confié la construction du projet, a édifié un bâtiment de qualité. Au niveau de l'objectif maintenant, ce sont en effet des services paramédicaux qui sont offerts aux limésiens, et à en croire la charge de travail des différents praticiens, la réussite est au rendez-vous.

Maison du « bien-être » une désillusion et un échec : Oui, un conflit de 6 mois nous a opposé à LOGEAL concernant le prix d'achat de la partie revenant à la mairie. En effet nous avons appris à la fin des travaux que le prix de vente était augmenté de 105 000 €. Sans entrer dans les détails, et en y regardant de plus près, une erreur de la part de LOGEAL, erreur admise et reconnue par sa directrice, sur la proposition de vente initiale a bien failli remettre en cause l'ensemble du projet quelques semaines, quelques jours avant son ouverture. Une négociation âpre, difficile, parfois de dupe nous a permis de trouver un accord, et pour résumer cet accord je dirai que la commune de Limésy a gagné 35 000 € sur l'opération si LOGEAL n'avait pas commis d'erreur, mais la commune a dépensé presque 70 000 € supplémentaire sur la proposition initiale. Cette expérience nous a valu quelques cheveux blancs supplémentaires et des heures de sommeil en moins. J'en profite pour remercier Christophe pour son soutien indéfectible lors de cette triste expérience.

2025 maintenant, il n'aura échappé à personne que la situation politique, économique de notre pays est tendue difficile en ce moment. J'ai entendu qu'un effort serait demandé aux communes : mais comment cela va se traduire dans le budget ? On ne sait toujours pas. Je souhaite vous faire part de mon étonnement, mon agacement lorsque j'entends que les collectivités territoriales, régions, départements, communes, com-com seraient à l'origine, ou en grande partie, responsable du déficit de l'état. Ça m'énerve, car nos budgets de fonctionnement sont obligatoirement à l'équilibre, contrairement à l'état qui vit en déficit depuis maintenant presque 50 ans. On nous a annoncé des efforts donc sur les dotations, mais n'en doutons pas, les subventions d'investissement seront aussi touchées.

Je prends un exemple : nous travaillons actuellement sur la rénovation des vestiaires du stade, et bien j'ai appris il y a quelques semaines, que nous ne pourrions plus prétendre aux subventions d'Etat pour ce type de travaux DETR et DSIL, la seule subvention encore possible serait le département, à hauteur de 25% plafonné à 90 000 €, et même avec le fond de concours que pourrait nous octroyer la com-com, et même si aucune décision n'est prise, je ne vois pas comment il nous serait possible de réaliser ces travaux actuellement.

Mais 2025 sera avant tout une année de transition, « pour se refaire la cerise » ; malgré tout, des chantiers sont déjà engagés pour :

La couverture de panneaux photovoltaïques sur le versant sud de la toiture de l'église, cela semble bien parti, après 5 années de tergiversations, un pas en avant 2 pas en arrière, l'assistant à maîtrise d'ouvrage est retenu par le SDE syndicat départemental d'énergie, l'année sera consacrée à toutes les études, raccordement au réseau, structure, choix des technologies, lancement de l'appel d'offre et une réalisation en principe début 2026. L'investissement pour la commune est nul, il consiste en une mise à disposition de la toiture du bâtiment pendant 20 ans.

Nous continuons à travailler avec le groupe Monceau pour la réalisation d'un nouveau quartier. Constitué de 48 logements, de petits logements de ville en bande type T3, 1 ou 2 petits collectifs l'ensemble en accession à la propriété ou en location, ainsi qu'une vingtaine de terrains à bâtir libres de constructeurs.

Je voudrai aussi vous parler du festival « inspire », festival d'arts dans la rue organisé par la com-com, pour lequel la commune de Limésy a été retenue en 2025. C'est une réelle opportunité pour l'attractivité de Limésy, une bonne douzaine d'œuvres seront réalisées, à cela il faut ajouter des ateliers de médiation réalisés par les artistes pour les enfants des écoles. Il y aura aussi le week-end de clôture du festival où le thème pourrait être les enfants de Limésy accueillent le festival Inspire, un week-end de festivités en centre bourg un peu à l'image de ce que nous avons connu en 2022 lors de la « rue aux enfants rue pour tous », des soirées avec concerts, je vous invite à retenir la date du samedi 07 juin 2025. Ce festival est organisé et financé pour majeure partie par la communauté de communes, avec une participation active de l'association Arty'show, et le soutien de la commune. Toutes les associations de Limésy sont invitées à y participer ; d'ores et déjà beaucoup y travaillent déjà d'arrache-pied.

J'arrive à la fin de mon propos, et je voudrais, « cerise sur le gâteau », remercier l'ensemble des agents de notre collectivité sans qui rien ne serait possible. Nos agents sont le relais entre la réflexion des élus, leurs décisions, et la concrétisation, en d'autres termes ils sont la cheville ouvrière de l'action. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement, leur professionnalisme, mais aussi leur solidarité et le soutien qu'ils peuvent mettre en place entre eux, ce qui garantit la continuité du service public.

Je terminerai, pour de bon, en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux pour cette nouvelle année, puisse 2025 voir vos souhaits les plus chers se concrétiser, et surtout la santé sans laquelle plus grand-chose n'est possible.

Vive Limésy